

CR du CA du 20 novembre 2009 (Salle du conseil de l'IUT "A", 14h-...)

Ordre du jour:

- approbation du PV de CA du 23 octobre 2009,
- délibération sur le budget de la formation continue du CUEEP,
- DBM 3,
- organisation de la recherche: gestion de la recherche, missions et fonctionnement des instituts, politique de BQR, accompagnement des enseignants-chercheurs,
- délibération sur la mise en oeuvre de l'équivalence TD=TP,
- autres délibérations financières:
 - délibération relative à la cession des parts de Sup'Investissement,
 - délibérations sur les frais de déplacements (actualisation),
- questions diverses.

1. Approbation du PV de CA du 23 octobre 2009

Quelques légères modifications.

Vote: Pour: 17, Contre: 0, Abstention: 2.

2. Délibération sur le budget de la formation continue du CUEEP,

Présentation par JL Coget (Dir. CUEEP), transition du mode de financement des subventions au mode marché. Reconstitution de réseaux historiques qui étaient en désuétude. Revalorisation du taux de prise en charge des actions. Accrue la capacité d'adaptation à la demande (organisationnel et pédagogique), attention donnée à la rentabilité des dispositifs publics et une organisation favorisant une démarche commerciale plus offensive.

Budget de "prudence", ie. estimation basse des revenus prévisionnels. Recettes présentées en 4 secteurs: formation générales et diplômantes universitaires (1.1mE, stabilité), Compétences clés (1.97mE, +10%), formations inter et intra (1.8mE, +10%), ingénieries (300kE, -50% mais doit correspondre au minimum dans ce secteur), soit 5.3mE en tout.

Dépenses en deux secteurs: maîtrise des dépenses salariales 4.88mE (stabilité par non remplacement des permanents, 40 BIATOS depuis 2003, diminution de 50% des interventions extérieures, ie. Vacataires), et dépenses de fonctionnement resserrées 1.17mE (diminution de 20%). Meilleure maîtrise des coûts directs et diminution du nombre de sites (ex: relocalisation du centre de Lille, rue Angelier, sur le campus).

Demande de subvention d'équilibre de 787kE (2010), alors que l'on était à 1.2mE (2009) et ? (2008).

BD: présentation claire, montrant les évolutions. Exemple d'innovation pédagogique ?

JLC: plateformes pédagogiques (Passeport pour DAEU) ou outil de lutte contre l'illettrisme (Emile). Compétences clés, élément important de la stratégie future (culture numérique par exemple).

R.L: est-ce qu'il y a des dépenses d'équipement ?

JLC: pas d'abandon au niveau de l'investissement, on maintient un niveau correct même si le budget est très resserré.

MC: Parfois on a un abondement de la Région (50% voir plus selon les cas).

S.E: réduction du nombre de site se traduit comment en matière immobilière.

JLC: on doit quitter le 9 de la rue Angelier et provoquera une économie de 250kE (dépt. Sciences de l'Education), sur Roubaix-Tourcoing, réduire au moins deux sites en réaménageant l'un des sites. Partenariat avec le GRETA permettra sûrement en 2011 de pouvoir héberger l'antenne de l'APP de Roubaix à proximité ou dans le GRETA. On diminue les frais de fonctionnement en gros de 200kE

là aussi. Sallaumines, l'hébergement est quasiment gratuit.

YS: puisque la diminution de la masse salariale passe principalement par le redéploiement de personnels titulaires, ne risque-t-on pas de détruire le potentiel du CUEEP et de le perdre lors des départs en retraite des contractuels ?

JLC: senti que l'on atteignait un palier, prendre de nouvelles mesures par rapport aux ressources humaines. Réduction du nombre de permanents et vacations. A partir de 2011 cela sera côté.

JPC: préservation des emplois pédagogiques, mais nécessité de "broderie" côté GRH pour diminuer la masse salariale (par exemple, en essayant de faire des échanges sur les emplois gagés).

PL: merci pour la présentation et on voit bien le travail qui est fait. Je regrette que l'on ait pas d'interactivité conjointe pour explorer des marchés en synergie. On ne peut pas abandonner des projets porteurs si l'on a pas de titulaires.

YS: mais dans ce cas, on doit être clair et ne pas garder les personnes pendant des années. Il me paraît normal que cela soit un titulaire qui soit responsable de la formation, même si il y a une proportion importante de non titulaire dans les intervenants. Mais qu'un non titulaire soit responsable pose un problème de continuité.

JR: l'université assume depuis des années une responsabilité collective et il faudra le faire dans d'autres contextes, notamment pour certains laboratoires et E-C "sans-papier" de laboratoires.

YN: il n'y a plus de recrutement au CUEEP actuellement donc.

JLC: non, plus depuis 2007.

PR: capacité du CUEEP a être en phase avec les évolutions de la formation continue. Sans augmentation des charges de 0 à 33 voir 70%, l'effort est bien plus important que ce que l'on imagine.

Vote sur une subvention d'équilibre de 787 585e.

Vote: Pour: 22, Contre: 0, Abstention: 0.

3. DBM 3

cf CR de la commission des finances.

Vote: Pour: 20, Contre: 0, Abstention: 1.

4. Organisation de la recherche: gestion de la recherche, missions et fonctionnement des instituts, politique de BQR, accompagnement des enseignants-chercheurs,

IS: en 2010 organisation de la recherche en 4 instituts (STIC, environnement, biologie, matériaux) et secteur SHS, il y a la MESH et l'on pensait que cela pourrait être un élément structurant, or ne fonctionne que sur des aspects transversaux. Discussion dans ce secteur pour une éventuelle évolution vers un institut. Maths déjà organis,é au niveau d'une fédération régionale, la mécanique et le Phlam (Physique).

Cf. document préparatoire décrivant les instituts.

Gouvernance: un comité de pilotage (représentants des établissements et membres invités, région, LMCU, DRRT, pôle de compétitivité), un comité de direction (directeurs de laboratoires + directeur institut) et un directeur (candidatures filtrées par directeurs de laboratoires et avis des conseils de laboratoires et comité de pilotage prendra la décision) et un comité stratégique (personnalités scientifiques nationales et internationales).

S.E: couplage enseignement recherche ?

J.R: devenir des composantes ? Avant de restructurer la recherche ? Comité de direction ou pilotage, aucun élu direct. Comité stratégique, doute sur son utilité, 2 réunions par quadriennal, n'effectue pas d'évaluation. Couche supplémentaire "d'administration" ? Sur les moyens les labos n'y mettront que ce qu'ils veulent.

Y.S: Idem. quid des UFR ? On entérine la séparation des des tâches enseignement et recherche. Si on résume la gouvernance: c'est une structure dont le directeur peut-être n'importe qui, qui peut-être nommé par le Président (il n'y a que des avis) et dont les décisions sont prises par le directeur et les directeurs de laboratoires ?

I.S: avant on avait les secteurs et les plateformes. Secteurs fonctionnait sur un certain mode avec une concertation au niveau des conseils. Maintenant on essaye d'avoir une structure cohérente pour tous les directeurs. Comité de pilotage (université, instituts, CNRS, écoles) alors qu'avant on les voyait à la fin du quadriennal. On souhaite que le comité de pilotage permette de mieux se concerter entre établissements/organismes. Sur comité stratégique, est-ce qu'avoir un regard extérieur et global sur un institut ne peut nous apporter quelque chose ? Peut nous aider pour notre auto-évaluation. Avoir un comité sur l'ensemble de l'université n'est pas facile à mettre en place, par contre, au niveau des instituts cela semble plus cohérent.

PR: politique des emplois scientifiques au niveau de la recherche. Conseil de secteurs, réunis une fois ou deux par an, directeurs de labos, réflexion menée rapidement et un peu compliquée. Classement et hiérarchisation, ce qui ne fait pas une politique scientifique.

Nous avons les CMR nommé par la direction, on remplace par un système plus démocratique. Sur aspect recherche/formation: université qui avance sur ces différents pieds, notamment la formation et la recherche. Inquiétude des directeurs de composantes, qui consiste à dire le R d'UFR disparaît. Cela dépend largement des composantes. Amélioration de ce point passe par des éléments d'organisation, qui doivent apparaître dans les règlements des composantes (par ex. Conseil scientifiques dans les composantes ou il n'y en a pas). Insuffisante coopération en matière de formation. Idée de conseil de domaine portée par S. Maouche, sauf que domaine peut-être pas le niveau approprié (ST, SHS, Economie/Gestion), ne faciliterait peut-être pas les discussions inter-disciplinaires. Composantes ont aussi à réfléchir sur les coopérations, idée de collègue (?). Recomposition d'UFR à faire ? Il faut que cela soit cohérent et utile ... Sc Terre composante trop petite ? Penser des mutualisations entre composantes ? Travail de réflexion en cours et normal que les directeurs de composantes se saisissent de ces réflexions. Il n'est pas dans notre intention de dire Lille 1 c'est tout recherche. On porte une égale exigence sur l'ensemble de nos missions.

IS: avoir des masses critiques pour visibilité au niveau national et international. A joué un rôle très important dans le projet campus. Dans la chimie, CNRS a un poids très important. Si la structuration n'avait pas été refaite, le CNRS aurait pu se retirer. On a une vingtaine de plateformes comment suivre tout cela ? L'idée ici est que cela repose sur les instituts. Sur la valorisation, on a pas assez de ressources, on dépose pas assez de brevets. Pour avoir des ressources et des moyens, on doit atteindre une masse critique. Mais en même temps, on ne souhaitait pas avoir de structures lourdes.

JD: comprend l'inquiétude sur le risque d'une structure supplémentaire. Mettre en place qqch de très léger, que cela soit un plus et pas une complication supplémentaire. Que les laboratoires soient consentant pour aller dans ces instituts. Sur la gouvernance, on a l'impression que cela fait beaucoup de comités, délimiter les attributions de chacun. Il faut que ces regroupements correspondent à un vrai contenu scientifique, pas uniquement un regroupement pour faire une "masse".

PL: idée de restructuration n'est pas une idée neuve, on avait les axes, puis les secteurs, maintenant les instituts. Aimerais que cela ne soit pas trop bureaucratique. Par rapport à l'international, essayer de sortir de la fausse segmentation disciplinaire. Enorme problème pour faire vivre la transdisciplinarité en les gérant avec une seule discipline. Plus d'affinités entre la géographie la sc po et les sc de gestion, que quelquefois entre deux titulaires de sc de gestion. Directeurs de composantes travaillent pour pouvoir continuer à réfléchir sur ces questions d'organisation. Masters nécessairement adossés à la recherche.

JR: quel est la destination de document ? Intégrer les réponses faites par le VP CS. Sur le comité stratégique, que cela soit administrativement très léger et n'implique pas de rédiger de nouveaux documents.

BD: bien afficher efficacité, simplicité et visibilité. Surtout à l'international. Aussi un outil de motivation, pour que des labos aient une reconnaissance dans l'ensemble. On besoin d'un soutien au quotidien et pas seulement lors de l'évaluation. Nécessité d'un organigramme de l'organisation de l'université.

Vote: Pour: 14, Contre: 3, Abstention: 4.

PR pour la présentation des aspects budgétaires (cf. Document préparatoire). Mise en place de nouvelle Unités Budgétaires et Centre Financiers (CF), permet de regrouper l'ensemble de la recherche dans une UB (avec DIRVED, Instituts et laboratoires). La gestion se fera toujours par les UFR (la plupart des labos n'ont pas les compétences), seule la délégation de signature change (directeurs de laboratoire au lieu de composante). Service dédié pour le suivi des opérations pluriannuelles d'investissement, qui sont des opérations complexes (différents fonds FEDER, région, autres établissements ...).

JR: comment se met en place le mandat de gestion unique ? Impression que les composantes vont être des prestataires de services (mais éclaircit dans la présentation). Est-ce que les labos ont un droit de véto sur certains projets ? (Réponse: il ne participera pas si il ne le souhaite pas). Charges, dans une même composante, cela va, mais au sein de chacun des labos cela serait délicat, garder un niveau de détail raisonnable. Remarque sur la paperasserie de gestion des projets INTERREG (pointage journalier des heures passés sur le projet).

JLBelouin: décrie ce système lors des réunions INTERREG. Réponse, c'est ça où vous n'aurez plus de financement.

MJA: Président délègue aux directeurs de laboratoire, plus aucun contrôle ?

PS: il y a l'aspect juridique, c'est le Président qui reste responsable, et il y a la qualité comptable et le contrôle de gestion.

YS: toujours pas d'accord avec le dessin, ambiguïté sur la 2ème "patate" pourquoi n'a-t-on pas que 3 entités distinctes: dirved, instituts et laboratoires. A terme on a bien 1 CF DIRVED, 4 CF instituts et 50 CF laboratoires.

YS: En écho à remarque de Mm Aymé, demande à ce que les laboratoires présentent leur budget (par instituts ?), comme les composantes et les services, lors de la préparation du budget en fin d'année.

PR: oui sur les deux remarques, et il y a aura les budgets consolidés qui seront présentés en début d'année.

CV: volonté de construire ces instituts est un premier pas vers la fusion de laboratoires ? Et la

question du mandat unique ? Est-ce intégratif ? Le périmètre des instituts est-il inamovible ? En biologie, on a deux laboratoires dans deux instituts différents.

PR: non, des structures souples de coopération. Les programmes scientifiques évoluent les instituts aussi.

Vote: Pour: 19, Contre: 0, Abstention: 3.

IS sur le modèle de répartition (cf. document préparatoire).

Dotation labo: $(N_p + 0.2 * N_{np}) * P_{ev} * P_{sec}$

avec N_p = nombre publiants, N_{np} = nombre non publiant, P_{ev} = évaluation AERES, P_{sec} = 1 non exp / 2 exp.

(cf. document préparatoire et CR commission des finances)

1060 effectifs = 896 dans les labos, 100 hors laboratoires et 129 non publiants et le reste avec les postes en mouvement cette année, soit 21% des effectifs (quid des autres universités) ?

JR: globalement pas mal, finalement crédit 0.2 pour non publiant pourrait inciter à les garder dans les labos plutôt que les exclure. Grosse critique sur le modèle, ne voit jamais apparaître les BIATOS.

BD: mérite d'avoir une certaine transparence. On peut regretter qu'il y ait une redondance entre attribution du ministère et ceux que l'on utilise. Il y a d'autres critères que l'on pourrait choisir (brevets, ...). Ne pas appliquer une formule bêtement.

SE: montre que la clé élaborée en fonction de la situation actuelle des labos et pas dans l'absolu.

YS: avis du conseil scientifique ? Serait normal que nous ayons formellement les avis des conseils avant de procéder au vote du CA (on ne les a pas eu pour les instituts et pour la réforme budgétaire de la recherche).

PR: unanimité moins une voix au CS sur cette question.

YS: Quid le l'IRI et IBL ? Avant c'était global, maintenant basé sur les personnels principalement. Donc on laisse tomber ces structures ?

IS: pour IBL, cela pose un problème. Regard particulier sera porté à ces labos lors des attributions de BQR, post-doc, allocations.

YS: Côté positif: on passe de l'opacité à un modèle transparent. Côté négatif, on dirait une proposition présidentielle, "Tout est simple, appliquons SYMPA et comme le ministère donne quelques crédits d'initialisation pour qu'il n'y ait pas une révolution", juste les critères de l'AERES et répartition stricte. Pas de BIATOS pris en compte, alors que nous décidons du modèle ! Tout à fait d'accord avec M. Desprez sur les choix des critères !

Sur la méthode, attend toujours le document avec les informations sur les laboratoires pour faire les simulations. Impossible de faire une contre-proposition, non entendu en commission, réitère en conseil: déterminer un budget moyen par E-C (coût publication et participation conférence, réunions recherche et évaluation du coût infrastructure/expérimental qui intègre aussi support BIATOS). On multiplie par nombre d'E-C du laboratoire (sans distinguer publiant et non publiant) et on retranche cette masse du budget global. Garanti une dotation de survie. Ensuite, le reste est réparti selon "l'excellence".

CV: on ne voit qu'une partie des budgets (cf. IRI). Satisfait de la prise en compte des non publiants. Les laboratoires seront incités à ne pas exclure les non publiants. Pense que dans certains laboratoires, il y a des noms publiants qui sont un peu exploités dans le système. Comment arriver globalement sur la biologie à rétablir la situation ?

IS: pour la bio, globalement le secteur ne baisse pas. En Sc de la Vie il y avait un coefficient plus élevé avant (2.2 ou 2.1).

IS: sur les CNRS, les labos qui sont favorisés par le modèle en aurait encore plus. Sur les personnels souvent liés aux plateformes.

BD: continuer à avoir un modèle simple mais en adaptant à la marge avec les critères spécifiques (activité de valorisation, rayonnement scientifique, ...)

Premier vote sur la répartition des crédits recherche (Labos, post-doc, BQR, DIRVED)

Vote: Pour: 22, Contre: 0, Abstention: 0.

Deuxième vote sur le modèle de répartition des crédits entre laboratoires

Vote: Pour: 19, Contre: 3, Abstention: 1.

5. Délibération sur la mise en oeuvre de l'équivalence TD=TP,

Présenté une première fois en CA pour information, demande d'extension aux ATER et moniteurs. Ensuite, proposition passée en CTP. Pour info à la CPU le même principe a été voté à l'unanimité.

JPC: il y a ce point mais aussi la mise en place du référentiel de charge sur la définition des services des E-C. Mise en place d'un groupe de travail sur ces questions, des représentants 2 par conseil, 2 directeurs de labo + 2 de composantes, (Guilbert et Vuylstecker pour le CA, attends CEVU et CS).

Premier vote sur la règle

Vote: Pour: 14, Contre: 9, Abstention: 0.

Deuxième vote sur l'extension

Vote: Pour: 23, Contre: 0, Abstention: 0.

YS: concernant les résultats du groupe de travail sur la modulation de services ? Demande à ce que les travaux repassent pas la commission des statuts. Cela aurait déjà du être le cas pour le texte sur les comités de sélection.

PR: ok.

6. Délibération relative à la cession des parts de Sup'Investissement,

IS: créé en 2001 suite un appel à projet du ministère (Lille 1, Valenciennes, Littoral, Artois, conférence des grandes écoles et la catho, pas Lille 2 et 3). Fonds d'amorçage pour entreprise technologique. Suite à cet appel, création d'une Société d'Action Simplifiée. Travail essentiellement pour initier la création d'entreprises technologiques. Travail avec ENOVA ensuite (région). Question qui se pose avec le PRES. Idée de transférer ce fonds d'investissement au niveau du PRES.

PR: idée de dire que c'était mutualisé par quelques partenaires, on poursuit sup'invest, mais au niveau du PRES. Ceux qui ont des parts les rétrocèdent au PRES.

YS: sur la méthode, CA le 22 juin, pas de CR ni de retours dans les conseils de Lille 1, lettre arrivée

le 22 octobre, document diffusé 3 jours avant le CA sans plus d'information ! Groupe de travail "valorisation" aurait du être saisi de cette question.

Sur le fond, une SAS ? Comment se fait-il que l'on en a jamais entendu parler ? Il y a encore beaucoup de structures qui existent et dont nous n'avons pas connaissance ? Perte de contrôle de Lille I sur la direction de cette structure ? (pas eu le temps de prendre les réponses :())

CV: voterait contre. choix politique déjà fait au niveau du CA du PRES et ensuite on vient nous consulter pour l'acte final.

PR: non, ce problème a été évoqué le 22 juin et devrait être traité lors du prochain CA du PRES (le 14 décembre).

CV: pourquoi transférer ? Pourquoi les autres ne nous rejoignent pas (Lille 2/Lille 3) ?

YS: le problème se pose en ces termes: quid de la valorisation au niveau du PRES. Il existe un outil appelé sup'invest, d'abord un bilan et ensuite définition d'une politique générale de la valorisation.

BD: 1. est-ce que l'on s'ouvre et on fait ça avec d'autre: oui bonne outil de mutualisation. 2. est-ce qu'on le met dans le PRES ou pas. La mettre à côté c'est n'importe quoi.

Vote: Pour: 14, Contre: 5, Abstention: 0.

7. Délibérations sur les frais de déplacements (actualisation),

Vote: Pour: 19, Contre: 0, Abstention: 1.

8. Questions diverses

SE: FSDIE qui s'est tenu dans des conditions irrégulières car il n'y avait pas un étudiant.

PR: je vais vérifier auprès de S. Rousseau. On accompagne fortement la vie étudiante, mais les élus étudiants doivent aussi prendre leurs responsabilités.

CV: nécessité de voir la politique envisagée pour l'avenir des composantes. Pense que cette question doit avancer avant que l'on traite de la confédération des universités.